

ExpressionS

La genèse du projet :

Ce projet est né de la volonté de mettre les compétences des personnes au premier plan et de les développer. Ceci au travers d'une structure de type "maison de chômeurs" associé à un réseau d'échanges de savoirs.

Je souhaite développer une structure d'insertion basée sur le partenariat.

Idées phares :

- favoriser l'émergence des talents, savoir-faire, savoir être.
- faire évoluer la réflexion et la pratique sur les modalités de la formation et de l'insertion.
- développer un réseau d'insertion
- défendre les droits des usagers

L'objectif premier est de sortir de l'exclusion en permettant d'offrir quelque chose et non seulement demander.

ExpressionS est destiné :

Aux sans emploi

Bénéficiaire du RMI

Personnes à faible ou sans revenus

Sans domicile fixe

Etudiants à faible revenus

Salariés

Les objectifs inscrits dans les statuts :

Les objectifs d' « ExpressionS » : (d'après l'article 2 des statuts)

- accueil, orientation, conseiller le public qui la fréquente, principalement les chômeurs et précaires
- resocialiser, en favorisant les échanges avec différents publics : salariés, étudiants, retraités
- développer un réseau d'échanges de savoirs, afin de promouvoir le savoir des personnes et les revaloriser, pour cela aucun échange monétaire aura lieu entre les adhérents

- soutenir, promouvoir, orienter le public désireux de prendre des initiatives menant à la création d'emploi
- Promouvoir l'économie solidaire en favorisant les initiatives solidaires et en informant le public.

Où ?

Dans un premier temps Empalot fut pressenti du fait de sa forte mixité sociale, de son fort taux de chômage (30%). Cependant du fait de la présence de l'association "avenir, nouvelle maison des chômeurs", la réflexion se porte dorénavant sur le quartier des Izards qui à l'inverse du quartier du Mirail, d'Empalot, ne dispose pas de ce type de structure complète.

Comment ?

Différentes activités seront proposées afin de réaliser ces objectifs (voir fiches d'activité 1 à 7 et budgets associés)

Moyens humains :

Un chargé de mission (CEC)

Un responsable du réseau d'échange de savoirs (CEC)

Un formateur en informatique (CES)

Un secrétaire comptable (CEC)

L'association fera appel au bénévolat et s'attachera les services :

D'un assistant juridique

D'un psychologue

Et de toute personne souhaitant s'investir dans la structure

Voyons plus avant les modalités et le contexte de création

I CONTEXTE SOCIO ECONOMIQUE :

Loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions :

Face à la constance des difficultés économiques et sociales, des mesures furent prises au cours des années quatre-vingt comme la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion (RMI).

Ce fut insuffisant, aussi le gouvernement adopta le 4 mars 1998 un programme d'action global, pour une politique globale de prévention et de lutte contre les exclusions.

Pour cela trois objectifs :

- sortir de la simple logique d'assistance au bénéfice d'une logique d'accès aux droits

fondamentaux, ceux ci étant garantis par la mise en 'uvre de moyens adaptés, plus que la création de nouveaux droits.

- Prévenir les exclusions et traiter les problèmes le plus en amont possible.
- Améliorer le fonctionnement des institutions sociales et la coordination des acteurs pour rendre plus efficaces leurs interventions, notamment dans les situations d'urgence lorsque les autres réponses ont échoué.

Le 03 juillet 2002, le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin a annoncé le plan national de renforcement de la lutte contre la précarité et l'exclusion.

Précédée d'une large consultation des associations et des collectivités territoriales. Un projet de plan a été soumis au Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE) qui a donné un avis favorable le 28 février dernier.

L'objectif prioritaire : rendre effectif l'accès aux droits des personnes en situation de précarité ou d'exclusion. Pour cela, les institutions doivent pouvoir s'adapter en permanence aux besoins et aux problématiques.

Ce Plan, réalisé en partenariat avec les différents ministères concernés trouvera son prolongement dans le futur Plan National d'Action pour l'Inclusion (PNAI) actuellement en cours d'élaboration et qui sera présenté en juillet à l'Union européenne.

Ce plan repose sur **5 axes** :

- rendre effectif l'accès aux droits et à la citoyenneté.
- en simplifiant les relations entre l'administration et les personnes en situation d'exclusion
- informer les personnes et éviter les ruptures de droits
- rendre acteurs les personnes et conforter le travail des associations
- accès à la justice, et accroître l'aide juridictionnelle.
- renforcement de l'accès au logement et amélioration du dispositif d'urgence sociale.
- mettre en cohérence l'ensemble du dispositif d'urgence sociale (pour les SDF)
- amélioré l'accès aux soins :
 - notamment la prise en compte de la souffrance psychique des personnes les plus démunies
 - conforter l'aide nutritionnelle
- développer les actions spécifiques :
 - lutte contre l'illettrisme qui touche de 05 à 10% de la population, par des plans d'actions régionaux qui renforcent les mesures prises dans les classes primaires et secondaires.
 - accès à l'électricité et au téléphone.

- faciliter l'accès à l'offre culturelle et artistique et favoriser l'émergence des talents.

En juillet 2003, le gouvernement français devrait donc remettre à la commission européenne son programme pour l'inclusion sociale.

Le terme d'inclusion décrit un processus qui doit prendre en compte à la fois les facteurs d'exclusion et ceux qui facilitent l'intégration, le préventif et le curatif, la réparation et l'anticipation.

Depuis le traité d'Amsterdam de 1997, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion est devenue une priorité en Europe : « les articles 136 et 137 ont donné pour la première fois une base légale à l'Union pour qu'elle agisse dans ce domaine » explique Hugh Frazer, expert auprès de la commission européenne à Bruxelles.

18% des européens ont un revenu inférieur à 60% du revenu moyen national équivalent.

Les Etats ont mis au point la « méthode ouverte de coordination » (MOC) qui combinent plans d'actions nationaux et programme d'action présenter par la commission pour encourager la coopération.

Cette coopération ne sera pas facile étant donné le fait que les problèmes prennent des caractères différents selon les pays de l'Union.

En Europe du sud c'est une pauvreté monétaire et un processus de désinsertion sociale limité du fait d'un réseau familial maintenu, d'une économie informelle bien présente..

En pays scandinaves, en Allemagne, Autriche, il semble que ce phénomène ne touche qu'une petite partie de la population, suite à une bonne protection sociale. Cependant dans ces nations elle est stigmatisée et ne fait pas l'objet de débat de société.

Alors que la France, le Royaume Uni, les Pays-Bas, la Belgique élaboraient des stratégies nationales de lutte selon des logiques de solidarités nationales ou de responsabilités individuelles.

Le volet social n'a pas toujours été d'actualité dans la construction européenne, aussi c'est l'activisme d'ONG, telle que L'European Anti Poverty Network, née en 1990 à la demande de la commission qui ont permis d'arriver aux acquis de Lisbonne qui répondait à quatre objectifs :

- promouvoir la participation à l'emploi et l'accès de tous aux biens et aux services,
- prévenir les risques d'exclusion,
- agir pour les plus vulnérables
- mobiliser l'ensemble des acteurs

II Contexte micro-social de l'expérimentation :

'champ d'activité

- Accueil de personnes en situation d'exclusion, d'insertion ; de salariés et toute personne désirant

s'intégrer dans un groupe éclectique.

-Organisation du temps libéré par les ateliers (voir fiches d'activité).

-Orientation pour la création d'activité économique.

-Initiative s'inscrivant dans le mouvement d'éducation populaire à travers les réseaux d'échanges et les sorties métier (voir fiches d'activité).

-Citoyenneté active, favoriser l'implication des partenaires de l'association.

'Localisation

le quartier des Izards qui ne dispose pas encore d'une structure type maison de chômeurs. Forte mixité sociale, proche des quartiers de la Daurade, non loin du centre ville. Grande population immigrée, et taux de chômage important.

'projet : charte, valeurs, conventions

L'association adhère à la charte des RERS qui figure en annexe, ainsi qu'aux valeurs véhiculées par le MNCP (Mouvement National des Chômeurs et Précaires) :

Il s'agit d'une fédération qui regroupe maisons de chômeurs. C'est un mouvement créé en 1986 par des chômeurs et précaires qui désiraient pouvoir défendre leurs intérêts eux même et rester indépendant, en particulier des syndicats.

Son objectif militant est la défense des droits des chômeurs et précaires, de remédier aux carences administratives, mais aussi recréer le lien à travers les associations locales que sont les Maisons de chômeurs, et pratiquer une démocratie participative.

Ils s'investissent également dans la réhabilitation de l'image du chômeur : afin d'en finir avec l'idée que celui ci est forcément un fainéant qui profite du système. Ils ne veulent tout simplement pas travailler n'importe comment, et à n'importe quelle condition, ou pour n'importe qui.

III conditions de réalisation de l'expérience :

'Droit du travail en vigueur

le droit commun

'Transférabilité de l'expérience

Les maisons de chômeurs ont déjà prouvé leur nécessité, leur rôle dans l'accompagnement de personnes en difficultés, que ce soit dans la recherche ou le développement d'une activité, que dans le règlement de problèmes administratifs grâce au réseau développé avec les différents partenaires sociaux.

'Mise en réseau

Les maisons de chômeurs sont fédérées au sein du Mouvement National des Chômeurs et

Précaires, le réseau communique relativement bien et l'entraide existe.

L'adhésion au Réseau d'Echanges Réciproques de Savoirs me permettra d'exploiter les expériences tout en les adaptant au public reçu.

Les partenaires sociaux (AS, CMS, CMP, ANPE,') sont indispensables pour répondre de manière efficace aux demandes et la « maison » sera un interlocuteur privilégié.

Dans le cadre des « sorties métier » des partenaires privés sont envisagés (grandes entreprises, commerçant, artisans..)

Je mettrai en place un partenariat avec l'AFEV, association faisant de l'accompagnement scolaire et pouvant faire participer les étudiants à l'expérience. Ces mêmes étudiant seront sollicités pour conduire les jeunes sur les lieux de rencontre des métiers.

IV Partenaires de l'association :

'Promoteurs et porteurs de projet

Je suis à la recherche de partenaire ayant des compétences qui se complètent (gestion comptable, gestion administrative, travailleur spécialisé du social etc..)

Je souhaite constituer un groupe dans le quartier pressenti qui s'implique dans la vie de l'association et lui donne sa dynamique.

Les habitants du quartier seront donc sollicités pour le bénévolat mais surtout pour constituer l' « équipe » de départ.

'Usagers et accompagnateurs

Dans l'esprit du projet les usagers doivent être producteurs de service et non seulement consommateur passif. L'implication bénévole est fortement encouragée.

Cette structure sollicitera activement tous les partenaires.

Son adhésion au tout nouveau CAMP (Collectif des Associations Midi-Pyrénées) lui permettra de rapidement se faire connaître et se tenir au courant des derniers évènements touchant le secteur social, mais également de participer aux revendications destinées à soutenir le secteur, mais surtout les usagers de ce secteur.

V Financement de l'opération :

'Ressources marchandes/ Ressources non marchandes

Pour l'équipement, comme pour le budget de fonctionnement, ce sera une structure essentiellement subventionnée, bien qu'une réflexion soit faite autour de services de proximité dans une optique de pérennisation.

Ces subventions proviendront de la DDASS, du Conseil Générale, voir le Conseil Régional.

Le FASILD au titre de l'accompagnement des personnes issus de l'immigration (dépendra de l'actualité).

Au bout de trois ans d'activité je souhaite monter le dossier de demande d'agrément à la Direction Régionale Jeunesse et Sports afin d'obtenir des financements de leur part dans le cadre éducation populaire.

L'aide de la DDTE sera solliciter pour l'embauche sous contrats aidés.

Des subventions de la Fondation « Chèques déjeuner » financeront du matériel et de la documentation.

Par ailleurs la Caisse d'épargne depuis deux ans doit reverser une partie de ses bénéfices notamment aux associations dans le cadre de « projets d'économie locale et sociale » (PELS) : elle financera le matériel informatique.

L'Europe dans le cadre de la mesure 10B objectif 3 qui finance de micro-projet. Elle sera utilisée pour financer le réseau d'échange.

La Mairie de Toulouse

'Ressources non monétaires

L'implication des adhérents constituera un apport non négligeable et qui fera l'objet à la fin de l'année d'une évaluation monétaire en ETP pour le bilan d'activité.

Cela pourra se traduire par l'aide à la cuisine, l'accueil, les réparations éventuelles à effectuer dans le local, l'entretiens des locaux et des machines etc..

VI Chronogramme :

-Une enquête sera effectuée afin de déterminer les besoins.

Parallèlement une première prise de contact sera faite avec les acteurs locaux, tel le député, les responsables associatifs déjà présent sur les lieux.

Contact également avec le MNCP et le RERS.

Afin de donner une valeur juridique et pouvoir effectuer les démarches, les statuts seront rapidement déposés à la préfecture.

Monter un comité de pilotage

Prise de contact avec les partenaires financiers.

Début de la recherche des futurs salariés.

Ceci devra être effectué lors du premier trimestre dans l'idéal.

-Recherche du local et de matériel d'équipement.

Démarrage de la mise en réseau avec les différents partenaires.

Poursuite de la phase communication

Phase devant occupé le second trimestre.

-Organisation et aménagement du local.

Obtention des différentes autorisations en matière d'hygiène et de sécurité

Ouverture.

VII Les difficultés rencontrées :

Risque de rencontrer des difficultés dans l'implication des différents acteurs. Les adhérents sont encore trop demandeurs et pas assez, voir pas du tout offreurs.

L'association étant essentiellement financé lors du démarrage par les pouvoirs publics, l'actualité sociale va avoir certainement des influences sur les délais. Voir le projet va être revu à la baisse.

Le gel des financements, les associations qui débauchent, ou ne développent pas leurs activités, la tendance à vouloir favoriser les structures d'insertion par l'économique ne sont guère encourageantes.

Projet dépendant fortement de la politique sociale du gouvernement.

VIII Résultats escomptés :

-Favoriser l'insertion sociale par ses compétences acquises et savoirs.

-Développer le réseau.

-Faire de l'association un membre actif du secteur social.

-Faire de l'association un pôle d'information pour le quartier.

Actuellement des questions se posent sur la pérennité de telles structures du fait de leur financement.

Elles devront se plier à la nécessité de créer une activité économique.

Cette « maison » resserrera les liens intergénérationnels. Donnera aux jeunes une autre vision de leurs parents chômeurs, en permettant à ceux-ci de tout faire pour s'en sortir.

IX Evaluations :

Un comité de pilotage est prévu réunissant :

Un acteur local (chef de projet de ville)

Avenir, Nouvelle Maison des Chômeurs

Des représentants du quartier

Par ailleurs des bilans d'activités sont régulièrement fournis à la demande des financeurs.

ANNEXES

<p><i>FICHE D'ACTIVITE N°1</i></p>
<p>Ateliers informatiques</p>
<p>OBJECTIF :</p> <ul style="list-style-type: none">· Faire une initiation à l'outil informatique afin d'éviter une pré-sélection négative à cause d'un manque de connaissance de logiciel de base.· Démystifier l'outil informatique.· Renforcer des connaissances de base (recyclage)· Renforcer l'offre dans un domaine où la demande est forte et permettre ainsi à tout un chacun d'avoir accès à ce type de connaissance
<p>ORGANISATION DES MODULES :</p> <ul style="list-style-type: none">· L'atelier se déroulera sous forme de stage de 20 heures : <p>A raison de 4 heures par semaine en deux fois (5 semaines) d'enseignement de base sur Word et Excel.</p> <ul style="list-style-type: none">· Un perfectionnement sera possible dans les mêmes délais.· Le groupe ne devra pas comporter plus de 5 personnes, afin d'assurer le suivi le plus personnalisé possible. Il sera possible d'accueillir 4 groupes par semaine.· Une première séance d'évaluation sera faite afin de constituer des groupes homogènes..
<p>PERSONNEL :</p> <ul style="list-style-type: none">· Un formateur (trice) afin de répondre à une demande sans doute forte

qui organisera son atelier, employés à raison de 30 heures par semaine.

MATERIEL :

- 1 salle équipée.
- 5 ordinateurs qui proviendront essentiellement d'un atelier d'insertion de réparation de machines d'occasion, d'entreprises ou collectivités locales qui donnent
- 2 imprimantes
- Logiciel du Pac Office
- un tableau blanc

FICHE D'ACTIVITE N°2

Atelier relooking

OBJECTIF :

- Redonner une meilleure image de soi.
- Améliorer l'image vis à vis des autres, de celui qui « s'est laissé aller ».
- Redonner envie de prendre soin de soi.

ORGANISATION DE L'ACTIVITE :

- Un premier rendez vous fera le bilan de la personne qui se présente où à qui on a fait cette proposition. Il sera tenu compte de ses souhaits et surtout de ses motivations profondes.
- Le relooker se rendra chez la personne afin de ne pas trop formaliser les choses et utiliser ce qui se trouve d'abord chez elle.
- Un partenariat avec des coiffeurs est prévu. On utilisera les services d'école de coiffure et d'esthétiques pour la gratuité.
- Cette activité aura lieu au moins une fois par semaine a priori le jeudi.
- Le relooker et la personne concernée seront accompagnés d'un membre de l'association sauf avis contraire.

PERSONNEL :

- Un relooker prestataire de service si le bénévolat proposer n'est pas possible.
- Partenariat avec un ou des coiffeurs hommes et femmes

MATERIEL :

Aucun sinon le matériel administratif.

FICHE D'ACTIVITE N°3**Assistance administrative****OBJECTIF :**

- Aider aux formalités administratives
- Aider à la rédaction de CV lettres
- Assistance juridique
- Permettre aux personnes de ne pas se laisser submerger par ces problèmes et de les rassurer.

ORGANISATION :

- Durant la permanence (tous les matins) la personne sera reçue dans un bureau à l'écart de l'accueil afin d'assurer la confidentialité.
- Il sera fait un premier bilan de sa situation et une réorientation vers des services plus compétents (structures associatives ou autres) est prévue au cas où.

L'interprète interviendra si nécessaire.

Budget : cette activité est reliée à celle d'accueil général.

PERSONNEL :

- Un chargé de mission et un secrétaire comptable employé en CEC
- Une (ou des) personne bénévole parlant les langues étrangères les plus représentées dans la population qui assistera aussi au café citoyen.
- Un bénévole juriste

MATERIEL :

· Matériel administratif :

un ordinateur + une imprimante

bureau, trois chaises, téléphone, fax, fournitures divers

FICHE D'ACTIVITE N°4

Accueil général

OBJECTIF :

- Recevoir les personnes une première fois et présenter la structure
- Orienter vers les services ou associations adéquates
- Lieu de « un café pour la route ? »

ORGANISATION DE L'ACTIVITE :

- Au travers de l'activité du café citoyen, tous les matins on déterminera les besoins des personnes afin de mieux les orienter.
- Un salon accueillant rendra les choses moins officielles et ce café accueillera aussi bien les discussions philosophiques, politiques, personnels, professionnels etc..
- Il est prévu que ce « café » sera réservé le mercredi aux enfants et personnes plus âgées afin de stimuler les discussions intergénérationnelles, donner un point de chute à des jeunes de 12 à 18 ans.
- Pour ce dernier point, l'après midi est également réservé sous forme de goûter auxquels les jeunes participent pour la préparation.
- La salle accueillera aussi les 'uvres artistiques des adhérents

PERSONNEL :

- un bénévole à l'accueil des personnes dans un premier temps avec éventualité de transformation en contrat CEC très rapidement.

MATERIEL :

- Table+chaises selon le local et les besoins
- Un bureau+un ordinateur+un téléphone+un placard

FICHE D'ACTIVITE N°5

Le réseau d'échange réciproque de savoirs

OBJECTIF :

- Découvrir, redécouvrir le potentiel de chacun et re-participer à la vie collective.
- Par la transmission de son savoir être revalorisé.
- Sortir de l'isolement et de l'exclusion, restaurer dans sa dignité et son identité la personne.
- Instaurer un nouveau rapport à l'apprentissage
- Redonner une discipline.

ORGANISATION DE L'ACTIVITE :

· Il s'agit de recevoir par petit groupe 3/ 4 personnes et de faire un premier point par la méthode de l'histoire de vie.

Le groupe permettra une dynamique par le fait de poser des questions très variables.

Différents outils permettront de mettre en exergue ces savoirs et de les amener au niveau de la conscience.

· La personne ayant pris conscience de son savoir devra faire un effort de structuration et réfléchir à la façon de transmettre.

· Sera affichée l'offre et la demande et contrôlé le respect des règles du réseau

· Différentes activités seront organisées pour faire rencontrer les intéressés (soirée, mise en situation.

PERSONNEL :

· Une personne qualifiée, qui sera formée au RERS et qui devra animer ces petits groupes, mettre en relation les personnes. Employée en contrat CEC

MATERIEL :

· Un tableau d'affichage

· Fournitures administratives et téléphone

FICHE D'ACTIVITE N°6

Atelier couture et cuisine

OBJECTIF :

- Donner aux femmes et hommes du quartier des lieux de convivialité, les sortir de leur isolement.
- Mettre à disposition des moyens pour donner des cours de cuisine ou de couture.

ORGANISATION :

- Les femmes et les hommes intéressés par cette activité s'inscriront une semaine à l'avance pour la cuisine et ils organiseront à tour de rôle le repas associatif prévu une fois par semaine.
- On leur fournira le matériel et les denrées nécessaire.
- Un Euro symbolique sera demandé aux participant
- La cuisine restera à disposition pour des cours donnés par les adhérents (2/sem.)
- La salle de couture mettra à disposition du matériel, le petit équipement n'est pas fourni.
- On organisera un défilé des créations deux fois par ans

PERSONNEL :

- Aucun en particulier, l'organisation est faite par le personnel permanent.

MATERIEL :

- Cinq machines à coudre achetée d'occasion+5 chaises+une boîte à couture garnie
- Une cuisinière+vaisselle+un congélateur+un réfrigérateur aux normes de sécurité
- Une table de travail
- Un vaisselier

FICHE D'ACTIVITE N°7**Sorties à la rencontre des métiers****OBJECTIF :**

- Accueil d'adolescent de 15 à 18 ans autour de différents métiers
- Faire découvrir les professionnels sur le terrain
- Permettre une meilleure appréhension de la profession par des ados engagés ou futurs engagés dans l'enseignement professionnel.
- Réhabiliter certains métiers qui ont mauvaise publicité

ORGANISATION DES MODULES :

- L'atelier s'organisera autour de thème. Les adolescents viendront d'abord une première fois dans les locaux de l'association où nous discuterons autour d'un métier.

· Puis nous irons visiter les professionnels sur le terrain. Les jeunes pourront ainsi mesurer la réalité des choses et surtout rencontrer des personnes qui sauront défendre leur métier et répondre à leurs questions

· Les jeunes s'acquitteront de leur titre de transport.

PERSONNEL :

· Des animateurs bénévoles, partenariat avec l'AFEV (Fondation Etudiante pour la Ville faisant de l'accompagnement scolaire)

MATERIEL :

· Les locaux de l'association